

# Document d'informations clés

## EPARTIM Equilibré, un compartiment de SICAV EPARTIM (Classe E)

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Nom du produit : **EPARTIM Equilibré, un compartiment de SICAV EPARTIM – Classe E** (le « Fonds »)  
Code ISIN : FR0013344918

Initiateur du PRIIP : **Tailor Asset Management**

Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; <https://www.tailor-am.com/>

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés  
Tailor Asset Management est agréée en France sous le n° GP90031 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 20/09/2024**

\*\*\*\*\*

**VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.**

\*\*\*\*\*

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « Fonds »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

#### Durée

La SICAV a été créée le 28 septembre 2018 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation.

#### Objectifs

Le compartiment (ci-après « le Fonds ») a pour objectif de gestion la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à l'indice €STR capitalisé + 3,00%, sur la durée de placement recommandée de 4 ans minimum.

Le portefeuille du Fonds est investi principalement sur les classes d'actifs monétaire, obligataire et actions selon un processus d'allocation de type discrétionnaire. La gestion est active et s'appuie sur des modèles d'aide à la décision et sur les anticipations et perspectives qu'elle accorde aux différents marchés (actions, taux, crédit).

Le Fonds EPARTIM Equilibré est un compartiment solidaire. A ce titre, il est investi entre 5 et 10% en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail ou en parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou en titres éligibles émis par des sociétés de capital-risque, sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 35% de titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

Le processus de gestion combine 4 principaux moteurs de performance, qui sont l'allocation d'actifs, la sélection et allocation de thématiques d'investissement, la sélection de fonds et la sélection d'actions et d'obligations. Pour chacun de ces moteurs, les anticipations du gérant se basent notamment sur l'analyse des fondamentaux de la classe d'actifs ou de la thématique, du contexte économique et de marché, des niveaux de valorisation de la classe d'actifs ou de la thématique. Aucune thématique d'investissement n'est structurellement privilégiée.

La gestion peut intervenir sur les instruments financiers à terme – ferme ou conditionnel – afin de gérer les risques en exposition ou en couverture – actions, taux et change – du Fonds.

L'OPCVM s'engage à respecter les expositions suivantes en pourcentage de l'actif net :

- Une exposition comprise entre 20% et 90% en instruments de taux souverains de toutes zones géographiques, du secteur public et privé, de toutes notations ou non notés, dont : 0% à 40% en instruments de taux spéculatifs ; 0% à 40% d'émetteurs de pays émergents ; 0% à 30% sur les marchés des obligations convertibles ou échangeables en actions de toutes notations.

- La fourchette de sensibilité du Fonds au risque de taux est comprise entre 0 et 5. L'exposition au risque de taux, intégrant l'utilisation d'instruments dérivés en couverture ou exposition, peut varier entre 20% et 90%.

- Une exposition entre 5% et 50% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont : 0% à 50% en actions de petites et moyennes capitalisations, inférieures à 1Milliard d'€ ; 0% à 25% en actions de pays émergents ; une exposition minimum de 5% en titres éligibles au PEA PME.

L'exposition au risque action, intégrant l'utilisation d'instruments dérivés en couverture ou exposition, peut varier entre 5% et 50%.

- Une exposition entre 5 et 10% en titres émis par des entreprises solidaires agréées.

- Un maximum de 70% en OPCVM monétaire.

- Un maximum de 80% en OPCVM/FIA ayant une allocation diversifiée. - Un maximum de 100% au risque de change sur les devises hors euro.

Le Fonds relève de l'article 8 de la réglementation européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La part E du compartiment EPARTIM Equilibré capitalise ses revenus. Sa devise de libellé est l'EUR.

#### Conditions de souscriptions et de rachats

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées par CACEIS Bank chaque jour (J) de calcul et de publication de la valeur liquidative avant 11 heures 30 (CET/CEST) et sont exécutées sur les cours de clôture de bourse de J publiés à J+1. Le règlement/livraison s'effectue en J+2 (valeur liquidative quotidienne). Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats. La société de gestion a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates ». Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les statuts du produit.

#### Informations pratiques

Le dépositaire est CACEIS BANK – 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge.

Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

### Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à un investissement diversifié en produits de taux et actions, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à moyen terme (plus de 4 ans) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.

Tout porteur de parts doit informer immédiatement la SICAV dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout porteur de parts devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ». La société de gestion se réserve le droit de refuser toute souscription de part au profit d'un porteur ayant la qualité d'« U.S. Person ». Ce refus de la part de la société de gestion devra être exercé avant le calcul de la valeur liquidative associée à la souscription concernée.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUES

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette durée de 4 ans et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

### Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres de créances ne puisse pas faire face à ses engagements, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM
- Risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié à l'utilisation de dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 4 ans

Exemple d'investissement : 10,000€

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7,240€	7,500€
	Rendement annuel moyen	-27.62%	-6.95%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8,790€	9,170€
	Rendement annuel moyen	-12.07%	-2.14%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,070€	10,140€
	Rendement annuel moyen	+0.68%	+0.35%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10,670€	10,970€
	Rendement annuel moyen	+6.73%	+2.34%

-Scénario défavorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2022

-Scénario modéré : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2020

-Scénario favorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2018

## QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coût total	384 €	985 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,88%	2,41%

(\*) L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,75% avant déduction des coûts et de 0,35% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	<b>Jusqu'à 200 EUR</b>
<b>Coûts de sortie</b>	La société de gestion ne facture pas de frais de sortie pour ce produit.	<b>0 EUR</b>
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation</b>	1.85% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	<b>181 EUR</b>
<b>Coûts de transaction</b>	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>0 EUR</b>
<b>Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	0.03% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices. Méthode : <b>15% TTC</b> de la surperformance du FCP au-delà de la performance de son <b>indicateur de référence €STR capitalisé + 3,00% au cours de la période de référence avec High Water Mark</b> . La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée doit être payée à la société de gestion est de douze mois. Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidienne, la commission de surperformance est calculée et provisionnée chaque jour dans la valeur liquidative.	<b>3 EUR</b>

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

#### Période minimale de détention requise : 4 années

Vous pouvez désinvestir partiellement ou en totalité chaque jour sans pénalités.

Le Fonds s'adresse à des investisseurs acceptant des risques liés à la détention d'actions, d'obligations et d'instruments monétaires sur une durée minimum de placement équivalente à 4 ans. Vous pouvez retirer votre argent chaque jour.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : [contact@tailor-am.com](mailto:contact@tailor-am.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com).

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com), rubrique « Informations règlementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet [www.tailor-am.com](http://www.tailor-am.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.